



DIRECTION GÉNÉRALE

Direction des affaires juridiques

DÉCISION N° 20/101

DU 4 JUIN 2020

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Le Directeur général, ordonnateur du budget,

Vu le code de la santé publique,

Vu le décret du Président de la République du 31 mai 2020 portant nomination de M. Raymond LE MOIGN, en qualité de Directeur général des hospices civils de Lyon à compter du 1er juin 2020,

Vu la décision N° 19/97 du 6 août 2019 portant délégation de signature à M. Guillaume AMAUDRIC-DU-CHAFFAUT,

Vu la note de service de la Direction générale des HCL n°20/08 du 13 mai 2020,

DÉCIDE

Article 1^{er} :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Guillaume AMAUDRIC-DU-CHAFFAUT, Directeur Général Adjoint des Hospices Civils de Lyon, directeur par intérim de la Direction des Coopérations et de la Stratégie, délégation est donnée à :

- Mme Véronique FAUJOUR, Directrice adjointe ;
- Mme Lénaïck TANGUY, Directrice adjointe ;

à effet de signer :

- toutes décisions et correspondances relevant de la compétence du Département de conseil en stratégie de la Direction des coopérations et de la stratégie des Hospices Civils de Lyon dans la limite des attributions de ce département et dans les conditions indiquées par les articles ci-après ;
- la notation chiffrée provisoire annuelle des agents affectés au Département de conseil en stratégie ;
- les congés annuels, RTT et autorisations d'absences.

Article 2 :

La présente décision de délégation de signature prendra ses effets à compter du 8 juin 2020.

La présente décision de délégation de signature abroge et remplace les décisions de délégation de signature n°20/82 du 3 juin 2020.

Article 3 :

La présente décision sera publiée au Recueil des actes administratifs de la Préfecture du Rhône. Outre un recours gracieux, un recours contentieux peut être formé devant le tribunal administratif de Lyon contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Le Directeur général,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop at the top, followed by a series of smaller, connected loops and a final horizontal stroke.

Raymond LE MOIGN